

Québec, le 16 juillet 2012

Monsieur Kenneth Robertson  
Directeur général  
Collège régional Champlain  
1301, boul. de Portland, C.P. 5000  
Sherbrooke (Québec) J1J 1S2

**Objet : Quatrième suivi de l'évaluation institutionnelle**

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 16 mai 2012, du quatrième suivi apporté par le Collège régional Champlain pour répondre à la recommandation d'élaborer et de mettre en application une politique de gestion des ressources humaines (PGRH) qui réponde efficacement aux besoins du Collège, notamment en ce qui concerne le recrutement, la sélection, l'évaluation, la valorisation et le perfectionnement de son personnel. Pour ce qui de l'évaluation du personnel, le Collège a donné les suites satisfaisantes en novembre 2007.

La Commission constate que le Collège a élaboré deux politiques en lien avec le recrutement, la sélection, l'orientation et l'intégration de son personnel. Les politiques ont été dûment adoptées par le Conseil d'administration du Collège en juin 2010. Ces politiques se trouvent sur le site WEB de l'établissement et réfèrent clairement au règlement de la gestion des ressources humaines (*Bylaw 4*). Par ailleurs, la Commission note que le Collège n'a pas encore élaboré la politique qui prévoit la valorisation et le développement de tous les corps d'emploi de son personnel.

La Commission reconnaît les efforts déployés par le Collège régional Champlain et la pertinence des actions réalisées. Elle s'attend toutefois à être informée, au moment jugé

opportun par le Collège, de l'élaboration et de l'adoption de la politique visant la valorisation et le développement de l'ensemble du personnel du Collège ainsi que du bilan de la mise en application de l'ensemble de la politique de gestion des ressources humaines (PGRH). Conséquemment, la Commission maintient sa recommandation.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Michel Lauzière

c. c. M<sup>me</sup> Danielle Lafaille, directrice des études